

PRESTATION DE COACHING

1. LE DEROULEMENT DU COACHING

Un certain nombre d'étapes préalables sont nécessaires à la mise en place de la prestation.

- **Entretien exploratoire**

Le coach rencontre la personne à coacher lors d'un entretien exploratoire sans engagement, d'une durée de plus ou moins une heure, où ils définissent s'ils ont envie de travailler ensemble.

- **Entretien tripartite**

Une fois confirmée la volonté des parties de travailler ensemble, un entretien tripartite est proposé entre le coaché, la société (N+1 avec possibilité d'inclure également les Ressources Humaines) et le coach au cours duquel hiérarchique et coaché exposent leur demande au coach. Celui-ci leur explique sa façon d'intervenir, valide le cadre et les indicateurs de suivi et de succès, et répond à toutes les questions qui peuvent subsister.

*Remarque : un **entretien tripartite de mi-parcours** pourra être sollicité par l'une ou plusieurs des parties, si elles le souhaitent, pour faire le point, réajuster un objectif, introduire un nouveau paramètre suite à un changement en cas de besoin.*

- **Contrat tripartite**

Suite à l'entretien tripartite, le coach établit une proposition de contrat, qu'il adresse à la société et au coaché.

Les séances d'entretien tripartite sont comptabilisées dans la prestation de coaching globale.

- **Séances de coaching (cf. la partie En pratique)**

- **Bilan tripartite de fin de coaching**

A la fin du nombre d'heures de coaching définies par le contrat, un bilan tripartite de fin de coaching a lieu. Ce bilan a pour fonction de faire le point sur l'atteinte des objectifs fixés au départ, à mesurer le chemin parcouru, et à définir un plan d'action à mener en autonomie pour la personne coachée, pour la période à venir.



2. EN PRATIQUE

- **La demande**

La prestation de coaching individuel inclut un travail autour des objectifs de coaching définis lors de l'entretien tripartite et affinés lors de la première séance de coaching.

- **Nombre et durée des séances**

Le nombre de séances est variable suivant l'objectif fixé et le besoin de changement nécessité par le coaché. De même, la durée du coaching est adaptée à la problématique et à l'environnement professionnel. Tous ces éléments sont précisés et validés lors de l'entretien tripartite.

La durée des séances varie de 1h30 à 2h.

- **Fréquence**

Les séances de coaching individuel sont espacées entre 15 jours et 3 semaines. Ce sont des principes de base, et tout reste flexible en fonction des contraintes de chacun. Le temps inter-séance fera aussi l'objet d'une fixation d'objectif(s).

Le coach et le coaché fixent ensemble toujours le prochain rendez-vous à l'avance.

- **Lieu**

Les séances auront lieu au cabinet de coaching : 4 rue le Chatelier – Paris 17

- **Tarif**

250€/h HT (employé)

300€/h HT (jeune manager)

350€/h HT (manager senior)

400€/h à 450€/h HT (comité de direction et direction générale)

3. VOTRE COACH

Agnès LEBLANC, dirigeant du cabinet,

Accréditation EMCC (European mentoring and Coaching Council)

Certification Coach personnel et professionnel (2006)

Habilitation MBTI®, Intelligence Emotionnelle EQi2

4. NOTRE BOITE A OUTILS

Le coaching est une technique d'apprentissage personnalisée basée sur le questionnement. Cette méthode très précise permet à la personne coachée de réussir dans le respect de ce qu'elle est.

Nous disposons en outre d'une boîte à outils qui mixe PNL, Analyse transactionnelle, Théorie organisationnelle de Berne, Quotient d'intelligence Emotionnelle EQ-i2[®], MBTI[®], Approche systémique paradoxale, 360°, Process Com[®] et Personal Branding[®].

Ces outils sont des supports à utiliser dans un esprit de personnalisation et sont destinés à faire atteindre au client coaché ses objectifs de changement.

5. DEONTOLOGIE

TYPACTION adhère au code défini par l'Association Européenne de Coaching (EMCC) pour ses prestations de coaching.

Compétence

- Nous garantissons un niveau d'expertise et de connaissances nous permettant de répondre aux besoins du client ;
- Nous faisons évoluer notre pratique grâce à des formations appropriées et à la participation à des activités professionnelles
- Nous nous faisons superviser régulièrement ;

Contexte et limite

- Nous nous engageons à ce que les attentes du client soient bien prises en compte et cherchons à créer un environnement favorable à l'apprentissage pour le client ;
- Nous nous engageons à mettre le client en contact avec un autre professionnel si nous jugeons que le travail demandé dépasse le cadre de nos compétences ;

Intégrité

- Nous nous engageons à respecter le niveau de confidentialité convenu au démarrage du coaching et à ne divulguer des informations qu'après accord avec le client ;
- Nous agissons dans le cadre légal et n'encourageons en aucune façon une conduite malhonnête, déloyale, non professionnelle ou discriminatoire ;

Professionalisme

- Nous nous engageons à répondre aux besoins de notre client en matière conformément au programme prévu dans le cadre de la relation de coaching ;
- Nous nous engageons à n'exploiter notre client en aucune façon dans le cadre de la relation établie et nous assurons que la durée du contrat ne dépasse pas le temps nécessaire pour le client ;

- Nous nous engageons à respecter nos responsabilités de professionnel même lorsque la relation de coaching est terminée ;
- Nous respectons les différentes approches de coaching vis-à-vis des autres professionnels.
- Nous ne faisons jamais état de travaux ni d'opinions de tiers en les prétendant nôtres.
- Nous veillons à ce que toute revendication de compétences, de qualifications ou d'accréditations professionnelles soit clairement explicitée.

6. REFERENCES CLIENT

Coaching individuel (leadership & management, communication relationnelle, développement personnel) – 1500 heures

AMGEN – CLEARSTONE – CEWE - COSTANTINI - DEGREMONT Groupe SUEZ - DILA (service du 1^{er} ministre - ministère de l'information légale et administrative) - GALDERMA – GIE GES - FLO GESTION – INSTITUT VEILLE SANITAIRE - ORANGE Business Services – HOTEL DU PANTHEON - LA BANQUE POSTALE – L'OREAL - PASTEUR CERBA – Ministère des Finances – SINCLAIR PHARMA

Cohésion équipe / Formation - 1300 personnes en collectif

Groupe GM – AMGEN – EDF (sous-traitance avec KORDA & PARTNERS)

Business coaching/gestion de carrière – 450 personnes individuellement

ABB France - ADAMI - AFNOR - ARCELOR MITTAL - AREVA - ATOS - ASTRAZENECA - BANQUE PATRIMOINE IMMOBILIERE - BNP - BPI – CAISSE EPARGNE - CETELEM - CLEARSTONE – CONIX - COTY BEAUTY - DEGREMONT/SUEZ – DIALKA - ED - EIFFAGE ENERGY transports & distribution - FEDERATION FRANCAISE DE RUDBY - FLO GESTION – FONDATION de France – FONDATION OPEJ BARON EDMOND DE ROTHSCHILD - GALDERMA - ICF Environnement - IKEA – JENNIFER - JOHNSON AUTOMOBILES – L'OREAL - LUCIEN BARRIERE - MARIONNAUD – NATURA INNOVATION - ORANGE – PIERRE FABRE – ROCHAS - ROTTAPHARM – SAP - SIEMENS - UCPA – UNION des METALLIERS – VERITAS.

